

LOURDES

Venez ici
en
procession

151^e PÈLERINAGE NATIONAL
DE L'ASSOMPTION

du 12
au 16
AOÛT 2024



Bienvenue à tous !

Avec Mgr Jean-Marc Micas, évêque de Tarbes et Lourdes, mes frères et sœurs de la famille de l'Assomption et l'Hospitalité Notre-Dame de Salut, je vous invite à nous rejoindre du 12 au 16 août à Lourdes pour le Pèlerinage National de l'Assomption.

En réalité, c'est la Vierge Marie elle-même qui nous convie tous à venir et revenir à Lourdes. En effet, c'est elle qui, en 1858, disait à Bernadette : « Que l'on vienne en procession ! »

Aujourd'hui, c'est à nous que ces paroles s'adressent. Nous sommes tous attendus dans la cité mariale, de tous âges et horizons, formant ainsi la grande procession de la famille humaine, marchant sur les routes de la fraternité de l'Évangile. Quel que soit votre âge, que vous soyez en pleine santé, porteur d'un handicap ou malade, nous avons des propositions adaptées à vos besoins, votre rythme et vos souhaits. Nos hospitaliers sont là pour veiller sur vous et les religieuses et religieux de l'Assomption et leurs amis vous accompagneront spirituellement.

Si, au cœur de l'été, vous voulez servir ceux qui en ont besoin, vivre un temps fort de prière avec la Vierge Marie, partager votre foi et votre espérance, réfléchir et nourrir votre âme avec des témoins, rejoignez-nous !

*Il existe mille et une raisons de venir à Lourdes, vous aussi, vous avez la vôtre ! N'attendez plus, inscrivez-vous et découvrez avec nous que « Lourdes, ça se vit ! »
Très fraternellement.*

P. Sébastien Antoni

Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage

Chers amis,

Nous voici à l'approche du pèlerinage National 2024. En 2023, nous avons eu la joie de fêter les 150 ans de notre pèlerinage. Nous en sommes revenus renforcés et plein d'énergie et avons fait vivre tout au long de l'année le thème « Ensemble, bâtissons sur le roc »

En 2024, le thème choisi reprend les mots de la vierge à Bernadette lors de sa 13^e apparition à la grotte « Venez ici en procession »

Alors je vous souhaite de répondre ensemble à ce message, comme pèlerin ou comme hospitalier, au service les uns des autres.

*Je vous espère nombreux à nous rejoindre, vous dis toute ma joie de vous retrouver pour ce pèlerinage, auquel le comité vous aidera à participer quelles que soient vos difficultés.
Avec toute mon amitié,*

*Nicolas Filippi
Président du comité de Marseille*



Venir à Lourdes avec le Pèlerinage National

Comment s'inscrire ?

- En venant nous rencontrer au 17, rue Wulfram Puget 13008 Marseille tous les après-midis à partir du Lundi 3 juin
- En ligne sur www.pelerinage-national.org (pour le traitement rapide de votre inscription)
- Par courrier : renvoyer bulletin d'inscription ci-joint complété + moyen de paiement à l'adresse indiquée sur le bulletin.

Transports

En train à partir de la Gare St Charles, le départ se fera le lundi 12 août au matin. L'horaire précis de départ est à définir. Le retour est en train, arrivée à la gare Saint Charles, en fin d'après-midi le vendredi 16 août.

Hébergements

Le Comité propose des hébergements regroupés en 4 hôtels, tous à moins de 5 minutes à pied du sanctuaire. Il s'agit des hôtels « **LA SOURCE** » « **HOLLANDE** » « **SAINTE ROSE** » et « **HELIANTHE** »

L'hôtel est **gratuit** pour les moins de 4 ans.

Des solutions d'hébergements spécifiques peuvent être proposées, avec des tarifs et prestations adaptées à chacun.

N'hésitez pas à nous contacter pour cela.

Des difficultés financières ?

Plusieurs solutions vous sont proposées pour vous aider à venir à Lourdes :

- Paiement échelonné possible ;
- Hébergements solidaires : des hébergements aux tarifs plus accessibles, ouverts aux pèlerins et hospitaliers ;
- Hébergements familles : hébergement convivial à tarif accessible pour les parents avec enfant(s) : contactez logements@pelerinage-national.org
- Soutien financier possible, selon votre situation.

Pour en savoir plus et opter pour ces options, contactez votre Comité à l'adresse ci-dessous.

Contacts

Comité de Marseille HNDS
17, rue Wulfram Puget 13008 Marseille
04.91.71.42.37
nds.association@orange.fr

Président : Nicolas FILIPPI

06.29.15.28.53

Secrétaire : Marie-Laurence COSTE

06.81.71.26.73

www.pelerinage-national.org

A compléter et renvoyer à

HNDS Comité de Marseille

17, rue Wulfram Puget 13008 MARSEILLE

Cadre réservé au secrétariat

Reçu le ____ / ____ / 2024

N° du dossier _____

BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2024

Vous-même :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Téléphone :

Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité (informations sur site internet) :

! \ La protection des mineurs et des personnes vulnérables est l'affaire de tous. À cette fin, des mesures vont être mises en place au sein du Pèlerinage National : charte de protection, acte d'engagement du respect de la charte, vérification légale du casier judiciaire (bulletin n°3), formation aux bonnes pratiques et à la vigilance...

En m'inscrivant dans un service, j'accepte de me soumettre à ces mesures et à transmettre les documents qui pourront m'être demandés. Mon inscription ne sera alors définitive qu'après réception de ces documents.

Autre(s) pèlerin(s) :

Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur

Prénom : Nom :

Date de naissance : Téléphone :

Courriel :

Adresse :

CP : Ville :

Profession :

Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)

Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non

Si oui, service souhaité :

Si mineur de – de 15 ans : souhaite participer à un Pélé enfant : Oui Non

Si oui, Pélé souhaité (informations sur site internet) :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 12 au 16 août 2024)

Nom / Prénom :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2024

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 12 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 30 septembre 2024.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

Association Notre-Dame de Salut, 63 avenue Denfert Rochereau, 75014 Paris.
SIRET : 78429261700023 / APE : 913A / N° d'agrément : IM075120244

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	10 € x	=
	TOTAL n°1	=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin, les frais liés aux assurances et les frais de fonctionnement du pèlerinage)

Adulte (+ 25 ans)	55 € x	=
Couple	80 € x	=
Jeune	Accompagné de sa famille	Seul
0 à 11 ans	10 € x ...	10 € x ...
12 à 17 ans	10 € x ...	30 € x ...
18 à 25 ans	20 € x ...	30 € x ...
	TOTAL n°2	=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Avec qui souhaiteriez-vous voyager ? (suivant les possibilités) :

Lieu de départ	1	Nombre	Total
Adulte	190 €		=
Jeune (12-25 ans)	95 €		=
Enfant (4-11 ans)	47,50 €		=
		TOTAL n°3	=

Gratuit pour les 0-3 ans

⇒ Si vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

Solidarité transport (obligatoire à partir de 18 ans)	5 € x	TOTAL n°3.1	=
---	------------	--------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ En hôtel : prix par personne pour 4 jours (hors boissons)

Type de chambre : Individuelle (avec supplément) Double (lits séparés) Double (matrimoniale) Triple

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

		Adultes (+ 11 ans)				Enfants (chambres doubles uniquement)				Total	
		Single	Nombre Adultes	Double ou triple	Nombre Adultes	Nombre 0-3 ans (gratuit)	4-6 ans	Nombre 4-6 ans	7-11 ans		Nombre 7-11 ans
LA SOURCE	PC	272 €		188 €			94 €		131,60 €		
HOLLANDE	PC	308 €		208 €			104 €		145,60 €	=	
HELIANTHE	PC	350 €		270 €			135 €		189 €		
SAINTE ROSE	PC	462 €		322 €			161 €		225,40 €	=	
										TOTAL n°4	= €

⇒ Autres hébergements :

Village des Jeunes	Pour les jeunes – tarif pour 4 nuits (venir avec sa tente)	23 € x
		TOTAL n°4.1 =
Hébergements solidaires	Pour tous les pèlerins et hospitaliers – informations et inscription auprès de votre Comité ou sur www.pelerinage-national.org	
Hébergements familles	Pour les parents avec enfant(s), hébergement convivial et solidaire – informations et inscription en écrivant à logements@pelerinage-national.org	

5. Gilet de l'Hospitalité (obligatoire pour servir)

J'en ai déjà un	Je le loue	Je l'achète	
	5 € x	20 € x ...	TOTAL n°5 =

TOTAL GÉNÉRAL : n°1 + n°2 + n°3 ou 3.1 + n°4 et/ou 4.1 + n°5	=
---	---

AIDER UN PÈLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National.

Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT

Mode de paiement :

- Par chèque, à libeller à l'ordre de **HNDS COMITE DE MARSEILLE**
 Par virement **FR 76 3006 610 4100 0111 0485 676**
 Par chèque(s) vacances
 Don : chèque distinct de €

- Je paie en une fois
 Je paie en plusieurs fois : **acompte obligatoire de 30%** : €
Solde (à régler avant FIN JUILLET) : € en mensualités

Date Signature :